

ROB'UTILE FAMILLES



BIENVENUE AU ROBILLARD !

*C'est en travaillant ensemble, équipe éducative, apprenants et familles que nous assurerons la réussite personnelle, scolaire et professionnelle de nos jeunes. Toute l'équipe du Robillard vous souhaite **UNE EXCELLENTE ANNÉE SCOLAIRE** !*

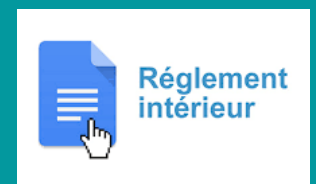
S'INFORMER

LE SITE INTERNET

Toutes les informations utiles à l'inscription de votre enfant sont disponibles à cette adresse <https://le-robillard.fr/le-lycee/>, vous y trouverez :

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Lecture indispensable avant l'arrivée au Robillard !



LE CALENDRIER DE L'ANNÉE

L'organisation de la rentrée, les dates de vacances, ...



LES PENSIONS

Toutes les informations relatives aux tarifs et paiement.



LES TRANSPORTS

Les lignes de trains, les navettes de bus.



COMMUNIQUER



PRONOTE

L'outil principal de communication entre les apprenants, leurs familles et l'équipe éducative : emploi du temps, cahier de texte, bulletins, envoi de SMS, ...



ACCÈS WIFI

Chaque apprenant bénéficie d'un accès WIFI réglementé.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

N'hésitez pas à rejoindre l'APE et à participer aux instances de l'établissement.



S'EQUIPER

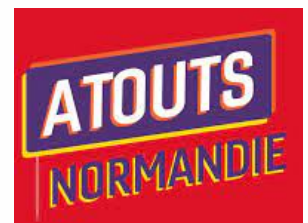
FOURNITURES SCOLAIRES ET TROUSSEAU

La liste des fournitures scolaires et le trousseau d'internat seront publiés début juillet. Les apprenants devront avoir les matériels demandés pour la rentrée!



ATOUS NORMANDIE

Une aide financière est attribuée par la Région pour les manuels scolaires de la seconde à la terminale et les équipements professionnels individuels. Chaque famille devra en faire la demande via l'adresse suivante : <https://atouts.normandie.fr>.



LE PACK NUMÉRIQUE LYCÉEN

Le conseil régional de Normandie met à disposition un équipement informatique individuel, sous la forme d'un ordinateur portable, à chaque élève de seconde.



HORAIRES DE COURS

LES HORAIRES DE COURS SUR LA SEMAINE

CENTRE	AM/PM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
LYCEE	MATIN	9h30-10h25 10h30-11h25 11h30-12h25	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05	8h-8h55 9h-9h55 10h10-11h05 11h10-12h05
	APRES-MIDI	13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35	13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35		13h30-14h25 14h30-15h25 15h40-16h35 16h40-17h35	13h15-14h10 14h15-15h10 15h25-16h20

HORAIRES INTERNATS



HORAIRES INTERNATS INTERNES DE LA SECONDE A LA TERMINALE

- DIMANCHE** Arrivée de 20h à 21h30
Extinction des feux 22h
- LUNDI** Fermeture à 9h30
Ouverture 16h45-18h15
Ouverture 19h30
Etude surveillée 19h45-21h
Pause 21h-21h45
Extinction des feux 22h
- MARDI
JEUDI** Fermeture à 7h45
Ouverture 16h45-18h15
Ouverture 19h30
Etude surveillée 19h45-21h
Pause 21h-21h45
Extinction des feux 22h
- MERCREDI** Fermeture à 7h45
Ouverture 13h30 - 18h15
Ouverture 19h30
Etude surveillée 19h45-21h
Pause 21h-21h45
Extinction des feux 22h
- VENDREDI** Fermeture à 7h45



Pointages 15h45-16h45-17h45 pour les élèves n'ayant pas l'autorisation de sortie.
Retour obligatoire de tous les internes pour 18h30 sur l'établissement
Aucun retour à l'internat n'est possible sur les heures de fermeture
18h30-19h15 : passage au self.
Pointage obligatoire à 19h45 sur le lieu de l'étude.
Pointage obligatoire à 21h45 à l'internat.
Une bagagerie est à disposition au RDC des bâtiments A et B.
Le silence s'impose dès 22h jusqu'au réveil
Pas d'utilisation des douches lors de l'étude, avant 6h45 et après 22h
Pas de sortie de l'internat avant 6h45
Si absence pour la nuit, pas d'accès à l'internat de 19h30 jusqu'au lendemain 16h45



HORAIRES INTERNATS ÉTUDIANTS BAT.C

AUCUN RETOUR À L'INTERNAT N'EST POSSIBLE SUR LES HEURES DE FERMETURE

- DIMANCHE** Arrivée possible de 20h à 22h
- LUNDI**
- MARDI** Fermeture 9h30 - 11h
- JEUDI** Fermeture 13h30 - 16h
- MERCREDI** Fermeture 9h30 - 11h
- VENDREDI** Fermeture 9h - 11h
Fermeture 17h

POINTAGE OBLIGATOIRE À 22H30 À L'INTERNAT

18h30-19h15 : passage au self.
Le silence s'impose dès 22h30 jusqu'au réveil
L'intimité de chacun.e doit être respectée
La non mixité garçons/filles des dortoirs est impérative
Les douches ne sont pas autorisées avant 6h45 ni après 22h30
Tenues correctes et décentes exigées
Bottes, chaussures de sport, de sécurité, animaux sont interdits
Les personnes étrangères à l'établissement (même anciens élèves) ne peuvent circuler ni être accueillies à l'internat.
Si absence pour la nuit, pas d'accès à l'internat de 19h30 jusqu'au lendemain

CONTACTER L'ETABLISSEMENT



MOTIF	PERSONNEL N° TELEPHONE - ADRESSE MAIL
STANDARD ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE 7H45 À 12H ET DE 13H30 À 17H30	Mme LAGRANGE Agent d'accueil 02 31 42 61 10
PREVENIR / REGULARISER UNE ABSENCE, UN RETARD INFORMATIONS DIVERSES (Accueil, Internat, Fonctionnement...)	VIE SCOLAIRE ASSISTANTS D'EDUCATION 02 31 42 61 02 @vie.scolaire@le-robillard.fr
Secrétariat pédagogique Documents liés à la scolarité, aux stages Contacter M. Bernabel, directeur adjoint	Mme LE-CALLONNEC 02 31 42 61 19 @clemence.le-callonnec@educagri.fr
Conseillères Principales d'Education	Mmes Audouin et MOREL 02 31 42 61 25 @vie.scolaire@le-robillard.fr
Santé	Infirmierie scolaire 02 31 42 61 18
Instructeur Bourses Aide à la scolarité	Mme LE PAULMIER 02 31 83 83 58 sabrina.le-paulmier@educagri.fr
Service comptabilité Pensions - Règlement	M. Barcq 02 31 42 61 08 jeremy.barcq@educagri.fr
Service comptabilité Equitation - Règlement	Mme GANDIN 02 31 42 61 08 christelle.gandin@educagri.fr
Contacter M. LAWAL Directeur de l'établissement	Mme MARIE Secrétaire de direction 02 31 42 61 10 sabrina.marie@educagri.fr

Numéro de PERMANENCE 06 88 33 13 60